

Club Fauteuil Roulant de la Gruyère  
Case postale 494  
1630 Bulle

Rossens, le 19 février 2026

### **Attestation de vérification des comptes 2025**

Madame, Monsieur,

Selon le mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des états financiers du Club Fauteuil Roulant de la Gruyère pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

La vérification a été effectuée sur la base des documents comptables et pièces justificatives fournis par le club, soit :

- Le bilan au 31.12.2025
- Le compte de pertes et profits du 01.01.2025 au 31.12.2025
- L'annexe y afférente

Par notre contrôle, nous pouvons certifier que :

- Les comptes ainsi que l'annexe ont été tenus avec soin et exactitude
- Les chiffres du bilan, du compte de pertes et profits et de l'annexe correspondent aux justificatifs présentés
- Aucune irrégularité significative n'a été constatée qui remette en cause la fiabilité des informations financières examinées.

En conclusion, nous vous recommandons l'approbation des comptes de l'exercice 2025 tels que soumis.

Homeconseil Sàrl



Janique Autier  
Directrice